

## CR CONSEIL COLLEGIAL EXCEPTIONNEL DU MARDI 12 JANVIER

### Les présents :

Emmanuel Moreira pour **Radio Grenouille**  
Sylvia Renoux pour le **Parcours de l'Art**  
François le Bihan pour le **Parcours de l'Art**  
Grégory Marc pour **Roulons à Vélo**  
Pierre Dumas pour **Roulons à Vélo**  
François Chapelier pour **Roulons à Vélo**  
Christian Deghal pour **Destination Démocratie**  
Roselyne Kuntzer **membre du CA**  
Sabrina Thieffin **Master Politique Sociale Université d'Avignon**  
Marck Romano pour **l'Association Lattitudes**  
Karine Debouzie pour **My Art Goes Boom**  
Coline Agard pour **Histoire d'A**  
Colette Merlin pour **Histoire d'A**  
Thomas Degand pour le **collectif CASI**  
Eric Jalabert pour **l'Adadiff**  
Marie Guiraud **membre du CA**  
Alexia Vidal **membre du CA**  
Priscilla Arni pour **HAS**  
Yves Mayaux pour **HAS**  
Eric Kerimel pour **HAS**  
Nolwenn Pierre pour les **Non Sco**  
Marion Veyrier pour **HAS**  
Viviane Braccini pour **HAS**  
Chérifa Zrari pour la **Cité des Bébés**  
Pascal Fauvel pour **CASA**  
Renaud Dramais pour **HAS**  
Sylvain Mazens pour **Lance Croquettes**  
Hélène Cheval **membre du CC**  
Damien Nicolai **bénévole chercheur**  
Giulia Marro pour l'association **Lattitudes**  
Magali Salcedo pour le **Tri Porteur**

### A l'ordre du Jour du CC :

- Entériner collectivement le principe d'une cotisation de chacune des associations pour financer un poste de coordination (actuellement porté par l'intermédiaire de Roulons à vélo).
- Officialiser, dans le sens de déclarer un état de fait médiatiquement communiqué, l'occupation du lieu (2ème étage) par les associations concernées, sans que cette occupation ne soit rattachée à validation, accord ou caution de HAS.
- Et surtout, valider et signer, par le plus grand nombre d'association concernées, un courrier annonçant notre venu en mairie pour obtenir une position claire quant à la possibilité, ou non, d'un avenir pour le tri version Tri Porteur.

➤ **Discussions sur les restrictions suite aux courriers Mairie d'Avignon et SNCF :**

– **Côté SNCF** : La SNCF ne tient actuellement pas compte de la naissance et de l'existence sur les lieux de l'Association du Tri Porteur. Elle a donc adressée une Convention d'occupation à HAS et non pas (comme vu au dernier Comité de Pilotage) au Tri porteur directement. En l'état et étant donné l'ensemble des restrictions qu'impose cette convention. HAS ne la signera pas. Has est donc sans convention d'occupation depuis le 1er Janvier 2016. La SNCF indique également que rien ne pourra se faire ou évoluer sans accord préalable de la Mairie d'Avignon.

– **Côté Mairie d'Avignon** : L'idée est d'y voir plus clair sur le fait qu'ils adhèrent et soutiennent ou non le projet, les activités du Tri porteur, et si ils peuvent être un soutien auprès de la SNCF. Nous devons donc entrer en contact avec la Mairie pour connaître leur position sur le projet. Il faudra que la Mairie passe le message à la SNCF pour que l'on soit soutenus.

Notre interlocuteur « privilégié » côté mairie, Vincent Delahaye, indique que Mme le Maire est favorable au projet mais une partie de l'équipe municipale ne l'est pas. Notamment le 1er adjoint au Maire. V. Delahaye doit rencontrer Mme le Maire très prochainement à ce sujet. Nous avons donc la « consigne » de la part de V.Delahaye de suspendre les manifestations et événements recevant du public au TRI pendant une période d'1 mois ½ à compter d'aujourd'hui. Il s'agit de laisser également le temps au Tri porteur sur cette période, de pouvoir présenter un travail au prochain Comité de Pilotage en Marie, sur le modèle économique de l'ensemble du bâtiment du Tri Postal. Ce, afin d'obtenir une position plus marquée et une forme de soutien de la part de la Mairie.

La Mairie devrait être à l'initiative du prochain Comité de Pilotage et convier directement l'association du Tri Porteur.

– **Côté Préfecture** : Actuellement visiblement plus personne ne suit les activités du Tri et l'avancée du projet côté préfecture. La SNCF n'est pas favorable mais la préfecture elle, fait en sorte que l'on puisse poursuivre nos activités.

**A NOTER** : La SNCF n'a pas fourni de Compte-rendu officiel suite au dernier Comité de Pilotage. Eric Kerimel essaye de contacter et de prendre rendez-vous avec Mr Thomas de la SNCF depuis plusieurs semaines, sans succès. La nouvelle convention d'occupation envoyée par la SNCF est très restrictive. Toutes activités culturelles ou même de simple réunions sont interdites. Seules les activités concernant HAS sont autorisées. La complexité vient également du fait que le bâtiment n'appartient plus à RFF mais à la SNCF. Ce ne sont plus les mêmes contraintes juridiques. Le sol lui, est du domaine public.

Eric Kerimel nous fait parvenir un exemplaire de cette nouvelle convention proposée par la SNCF.

▶ **Questions/Réflexions suite à cet échange :**

- Si la convention d'occupation passe au Tri Porteur, qui porte la responsabilité Juridique ?
- Si le Tri Porteur doit signer la convention, il doit être plus fort, plus solide, plus nombreux.
- Il faut travailler sur le modèle économique, c'est LA priorité !
- Les membres du CC doivent changer
- Quid de la responsabilité engagée des personnes qui ont signé les statuts de l'association ?

➤ **Prise de parole des Utilisateurs du lieu, membres du CA / ressenti sur le projet et la vie sur les lieux :**

▶ Questions / Réflexions :

- Les personnes actuellement sur les lieux sont-elles celles du projet futur ?
- Sentiment de deux projets en cours : le « jour le jour » et le projet futur. On se pose la question de la faisabilité du projet futur. Le projet ne se traduit pas pour nous en m2. Est-ce qu'il ne faut pas redéfinir le projet ?
- Il manque une « définition commune » du projet entre tous les porteurs.
- Nous avons besoin d'être soutenus par les porteurs de projet . Où sont-ils ?
- Les Utilisateurs et les Bénévoles peuvent s'essouffler par manque de soutien.
- Question des différents baux prévus, pourquoi ne pas faire un bail unique ? Ne sommes nous pas en train de scinder le projet ?
- Nous sommes de moins en moins nombreux aux réunions, on se pose la question de où mènent nos actions ? Nous ne sommes pas « force »
- Nous rencontrons de la perte de temps, du manque d'organisation, manque de lien
- Question de la place des bénévoles après tout le travail fourni.
- Ça n'est pas une question de « confiance » mais de mode de gouvernance et de structuration, de déséquilibre. L'investissement de chacun doit être équitable. Les porteurs de projets doivent être présents au CC. L'ensemble des acteurs doivent être dans les discussions.
- Nous avons la confiance, nous sommes heureux de faire partie intégrante du projet. Mais si aujourd'hui les porteurs de projets ne sont pas investis, on a l'impression que l'on tire sur la corde des bénévoles et des utilisateurs.

▶ Réponses / Réflexions des porteurs de projet et fondateurs, gestionnaires :

- Effectivement il y a deux éléments : l'Activation et les Porteurs de projet. Mais les deux ne s'opposent pas ! Ils se rassemblent dans un objectif commun notamment défini via les statuts. Les porteurs de projets travaillent sur le modèle économique, c'est leur investissement. C'est un signe fort de leur participation au projet. Nous sommes dans une logique de coopération et non de stratégie.
- Les réflexions du CA et utilisateurs posent la question de la confiance.
- L'intérêt du TRI c'est la « combinaison d'un tout ».
- On sait où l'on veut aller mais c'est un adaptation permanente, ce sont des détours. La finalité est une utopie, des convictions donc il est normal de rencontrer certaines de ces difficultés.
- Dès le départ on savait que les porteurs de projets devaient investir dans les travaux, dans les murs. Qu'il y avait des porteurs de projets. Nous n'avons pas intérêt à être tous « dans le même bateau » dans ce projet.
- C'est l'Activation qui fait le lieu. Qui donne vie au projet.
- Il faut que l'on présente le projet à la Mairie en étant unis.
- Tant que le Tri Porteur n'aura pas la convention, nous resterons dans ce système de « direction » par HAS et non de Gouvernance Partagée avec des prises de décisions en CC. Mais l'on veut changer ça, on le veut tous ! D'où le but que la convention d'occupation passe au Tri Porteur.

➤ **Question du Coût du lieu :**

Le TRI coûte environ 10 000 € par an à HAS. Si ça n'est plus HAS qui paye, est-ce que le Tri pourra assumer ces frais ? Et comment ? Est-ce que les associations seraient prêtes à s'engager dans le paiement des frais ?

Pour le moment le Tri Porteur n'a pas d'entrée d'argent.

Nous devons faire entrer de l'argent dans l'association. Poser la première pièce !

Nous devons lancer les adhésions.

Il y a également la question de fond de « l'acte militant » que doit se poser chaque associations utilisatrice des lieux. C'est un acte militant que de soutenir financièrement les lieux, sans savoir de quoi demain sera fait, si le projet va aboutir etc etc. Cela permet aussi aux associations de se positionner dans le projet.

➤ **Position du CC quant à la tenue des événements au TRI :**

Au dernier CA, ce dernier avait décidé de poursuivre l'ensemble des activités sur le TRI.

▶ **Réflexions sur l'ouverture au public, côté HAS :**

- Pour pouvoir continuer les projets, l'activation (étant donné les fortes restrictions), toutes activités doivent être en lien avec les activités à caractère social d'HAS.
- Il faut réduire fortement nos activités sur une période d'1 mois ½ pour respecter le soutien et l'appui de V.Delahaye auprès de la Mairie.
- Nous ne pouvons pas arrêter l'ensemble des activités sinon le projet meurt, mais nous devons prendre en compte les contraintes qui nous sont imposées par la Mairie et la SNCF, jusqu'en Mars.
- Les personnes (public) doivent absolument devenir adhérentes pour fréquenter la Tripopote et autres manifestations.
- La question se pose moins pour les activités des associations utilisatrices du lieu en interne.
- L'accord doit être donné au préalable par HAS pour toute activité.
- Il faut pouvoir indiquer au organisateurs d'activités, d'événements, de projets et aux associations extérieures que toute validation d'activités sur le TRI peut être soumis à annulation ou modification de dernière minute.
- Il faut communiquer sur nos problématiques et notre situation auprès des associations et à l'extérieur. Afficher notre réalité.

▶ **Réflexion et direction commune :**

Si l'on ne peut pas accueillir du public, pourquoi le TRI n'irai pas lui vers l'extérieur ? Profiter de cette période pour faire « campagne », pour capter les publics, ouvrir nos adhésions à l'extérieur, donner l'envie de rejoindre le projet etc !

➤ **Vote des Adhésions au Tri Porteur :**

Tarifs validés pour les adhésions au Tri Porteur :

- Adhésion : 2€
- Adhésion de Soutien : 10€
- Adhésion des associations : 100€
- Possibilité de soutenir le Tri Porteur au delà de 10€ ou au delà de 100€

Le Tri Porteur ouvre les adhésions au public Jeudi pour la Journée du Tri Possible.

▶ **A NOTER :**

Quelqu'un d'HAS doit être désormais présent aux CA les lundis (tant que nous n'avons pas la convention)

Nous mettons en place 1 fois par mois des CC exceptionnels comme celui-ci

**Prochain CC exceptionnel : le Mardi 9 Février, au TRI POSTAL.**